



HAL
open science

Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?

Vanessa Di Paola, Stéphanie Moullet

► To cite this version:

Vanessa Di Paola, Stéphanie Moullet. Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?. Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2018, Le décrochage scolaire à l'aune des inégalités territoriales : nouvelles perspectives ?, 144, pp.95-116. 10.4000/formationemploi.6547 . hal-02492800

HAL Id: hal-02492800

<https://hal.science/hal-02492800>

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUEL RÔLE POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL LOCAL SUR LE RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ?

[Vanessa di Paola](#), [Stéphanie Moullet](#)

Céreq | « [Formation emploi](#) »

2018/4 n° 144 | pages 95 à 116

ISSN 0759-6340

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2018-4-page-95.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Céreq.

© Céreq. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?

What role for the local labor market on the risk of school dropouts ?

Welche Rolle spielt der lokale Arbeitsmarkt für das Risiko eines Schulabbruchs ?

¿Cuál es el papel del mercado de trabajo local en el riesgo de abandono escolar ?

Vanessa di Paola et Stéphanie Moullet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/6547>

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 95-116

ISSN : 0759-6340

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Vanessa di Paola et Stéphanie Moullet, « Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ? », *Formation emploi* [En ligne], 144 | Octobre-Décembre, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 24 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/6547>

Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?

VANESSA DI PAOLA

Économiste, Aix-Marseille Université, Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Centre associé régional Céreq

STÉPHANIE MOULLET

Économiste, Aix-Marseille Université, Centre national de la recherche scientifique, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Centre associé régional Céreq-Institut régional du travail

Résumé

■ Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ?

Le décrochage scolaire, au-delà des caractéristiques des individus, dépend de celles du territoire, saisi ici par la zone d'emploi. Ainsi, pour les jeunes ayant quitté l'école en 2010, la mise en œuvre de modèles multiniveaux révèle que résider dans des zones où la norme sociale est à la poursuite d'études réduit le risque de décrochage. Si le poids de l'apprentissage limite ce risque, l'existence de perspectives d'emploi peu qualifié l'accroît. Enfin, un taux de chômage juvénile élevé inciterait les jeunes à quitter l'école sans diplôme ; cet effet serait amplifié pour les jeunes issus de milieux défavorisés.

Mots clés : abandon des études, marché local du travail, approche locale, zone d'emploi, origine scolaire, origine sociale

Abstract

■ What role for the local labor market on the risk of school dropouts?

By estimating multilevel models, we show that the characteristics of the local labor market affect the risk of dropping out of school leavers in 2010, even if the individual characteristics remain the most important. Thus, living in employment areas where the social norm is to pursue studies reduces the risk of dropping out. Similarly, the weight of apprenticeship contracts limits this risk, but the existence of subsidized jobs opportunities increases it. Finally, a high youth unemployment rate encourages young people to leave school without a diploma and this effect is amplified for young people with low socio-economic backgrounds.

Keywords: drop out, local labour market, local approach, employment catchment area, former schooling, social origin

Journal of Economic Literature: I 28 ; I 38

Traduction : *Auteurs.*

Introduction

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur au niveau européen comme national¹. Le « décrochage scolaire » est défini de manière institutionnelle dans le code de l'Éducation. Celui-ci fixe une norme d'achèvement de la scolarité, à savoir achever au minimum avec succès des études secondaires complètes. Le décrochage renvoie donc aux situations d'élèves ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire sans avoir atteint cette norme.

Le décrochage est un processus multifactoriel combinant des facteurs individuels, scolaires, sociaux et contextuels (Bernard, 2011). À ce jour, de nombreuses recherches ont identifié qui sont les élèves qui décrochent, en distinguant les facteurs relatifs à l'élève et à son environnement familial (Afsa, 2013), de ceux relatifs à l'institution scolaire (Khouaja & Moullet, 2016 ; Rumberger, 2004).

En outre, les parcours et la réussite scolaire des élèves présentent des inégalités entre espaces géographiques. Ainsi, par exemple, les jeunes habitant en zone urbaine sensible (ZUS) quittent davantage l'école sans avoir obtenu de diplôme (Couppié & Gasquet, 2011). Broccolichi & al. (2007) montrent qu'il existe des parcours différenciés en fonction des départements. À un niveau plus fin encore, le local, saisi *via* le quartier, influence la réussite scolaire des élèves au travers d'effets de voisinage (Goux & Morin, 2007 ; Leventhal & Brooks-Gunn, 2000). Boudesseul & al. (2014) mettent quant à eux en correspondance précarité sociale, économique et culturelle des cantons et zones à risque de sortie précoce de la formation initiale.

De ces travaux, on retient que la caractérisation socio-économique d'un territoire est en lien avec la proportion de jeunes qui y résident et sont sortis du système éducatif sans diplôme. Ainsi, la prise en compte du contexte territorial local pourrait améliorer la connaissance des facteurs de risque du décrochage.

Quelle que soit l'unité territoriale, le constat est que plus les ressources sur le territoire sont nombreuses et plus les élèves y sont avantagés en termes de réussite scolaire. Parmi ces ressources, l'offre de formation territoriale joue un rôle déterminant. En effet, selon sa diversité et son abondance, elle contribue à la persévérance scolaire (Miconnet, 2016) ou aux motifs de décrochage (Bell & Bernard, 2016) et ce, en particulier pour ceux qui présentent le plus de difficultés scolaires.

Mais au-delà du contexte éducatif territorial, c'est le contexte économique, en matière d'emploi notamment, qui peut influencer le risque de décrochage des jeunes en difficulté scolaire. En effet, l'abondance des offres locales d'emploi ou au contraire le

1. Voir par exemple, la « Stratégie Europe 2020 » ou le plan d'action mis en œuvre en 2014 par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : « *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire* ». Par ailleurs, cet article est issu d'un programme de l'Agence nationale de la recherche - convention ANR-14-CE30-0009.

manque de débouchés peuvent l'une comme l'autre participer au processus de décrochage scolaire (Glasman, 2014). Parce que la majorité des décrocheurs sont issus de filières courtes de la voie professionnelle et que cette orientation vise une entrée rapide sur le marché du travail, on peut penser que ces jeunes sont particulièrement sensibles à la dynamique du marché du travail local.

En définitive, des caractéristiques des marchés du travail locaux peuvent avoir un impact direct sur le risque de décrochage. Il convient donc, dans l'évaluation de ce risque, de prendre en compte non seulement les effets individuels, comme cela est fait usuellement, mais également les effets territoriaux et leurs éventuelles interactions avec les caractéristiques des jeunes.

Ainsi, cela revient à poser trois questions successives. En premier lieu, dans quelle mesure le décrochage dépend-il des caractéristiques des jeunes, notamment le parcours scolaire, le sexe ou encore l'origine sociale ? En deuxième lieu, dans quelle mesure le contexte local, en particulier la dynamique du marché du travail, agit-il sur le risque individuel de décrocher ? En dernier lieu, les effets des caractéristiques des jeunes varient-ils en fonction du contexte local, à savoir les origines sociales des jeunes jouent-elles un rôle différent sur le risque de décrocher selon le dynamisme local en matière d'emploi ?

On s'intéresse ainsi aux possibles effets différenciés des caractéristiques des jeunes selon le territoire. Une modélisation multiniveau² où la hiérarchie des facteurs est prise en compte parce que les données sont hiérarchiques ou emboîtées – les individus sont « emboîtés » dans des contextes locaux – permet de répondre à ces interrogations.

L'unité territoriale retenue est celle de la zone d'emploi, définie par l'Insee comme « *un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les employeurs sont susceptibles de trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts* ».

Cet article a donc pour ambition d'éclairer la nature des liens qui existent entre les caractéristiques d'un territoire et le décrochage scolaire individuel, en se centrant sur le rôle que peut jouer le marché du travail local sur le risque de quitter l'école prématurément. En particulier, parmi ce qui caractérise le marché du travail local, on se demande quels sont les facteurs qui pourraient pousser les jeunes à décrocher (*pull factors*) et ceux qui, au contraire, les maintiennent attachés à l'institution scolaire (*push factors*).

La première partie mentionne les travaux quantitatifs récents quant au lien entre les contextes locaux, en particulier celui du marché du travail, et le risque individuel de décrocher. La partie suivante présente les données de l'enquête Génération 2010 du Céreq, l'unité territoriale des zones d'emploi retenue dans l'analyse, ainsi que les

2. Il s'agit d'estimer un modèle où la variable dépendante individuelle est expliquée à la fois par des variables individuelles (de niveau 1) et contextuelles (de niveau 2) (Raudenbush & Bryk, 2002).

choix méthodologiques opérés. Les résultats présentés dans la dernière partie montrent qu'au-delà des caractéristiques individuelles, la dynamique du marché du travail a des effets avérés qui interagissent avec le rôle des origines sociales.

1 | Décrochage : des caractéristiques individuelles à celles des contextes locaux

Les facteurs de décrochage scolaire qui relèvent des élèves et de leur environnement familial sont largement identifiés dans la littérature. En effet, le décrochage tient de la concomitance de facteurs scolaires et de facteurs sociaux (Glasman & Oeuvarard, 2004). La faible performance scolaire contribue ainsi à accroître le risque de décrochage (Afsa, *op. cit.* ; Dardier & al., 2013 ; Broccolichi & Larguèze, 1996). À l'issue de la 3^e, avoir son premier vœu d'orientation contrarié, témoin possible d'une offre de formation limitée, favorise le décrochage (Afsa, *op. cit.*) ou traduit une moindre motivation des élèves à persévérer (Bell & Bernard, *op. cit.*). Khouaja & Moulet (*op. cit.*) montrent, pour leur part, que bénéficier d'une bourse sur critères sociaux incite à la poursuite d'études.

En outre, de nombreux travaux montrent que l'origine sociale défavorisée contribue à expliquer la sortie sans diplôme du système éducatif. Afsa (*op. cit.*). Ainsi, Dardier & al. (*op. cit.*) soulignent que les jeunes en situation de décrochage sont en effet plus souvent des enfants d'ouvriers. De plus, un faible niveau d'études des parents, notamment de la mère (Caille, 2000, 2014), ainsi que la monoparentalité de la famille (Dardier & al., *op. cit.*) ou encore son origine mixte ou immigrée (Afsa, *op. cit.*) constituent aussi des facteurs explicatifs du décrochage. Enfin, en France comme ailleurs, les garçons décrochent plus fréquemment que les filles (Blaya, 2012 ; Hayden & Blaya, 2008 ; DEPP, 2010).

De manière similaire aux travaux sur les effets « écoles » (Bryk & Thum, 1989 ; Rumberger, 1995), les marchés du travail locaux peuvent être considérés comme des contextes qui facilitent ou contraignent les choix individuels, à savoir ici la décision de quitter l'école.

À ce jour et à notre connaissance, aucune contribution à partir de données quantitatives et recourant à une méthodologie économétrique adaptée n'existe sur données françaises pour expliquer le risque de décrochage des jeunes par le contexte économique local.

Pourtant, pour d'autres pays, il existe des travaux traitant de l'impact sur le décrochage scolaire des conditions du marché du travail et plus rarement des marchés du travail locaux. Ces travaux distinguent entre les facteurs attachant les jeunes à l'école (*push factors*) et les facteurs les incitant au contraire à la quitter (*pull factors*) (Borgna & Struffolino, 2017). L'arrêt prématuré des études est notamment influencé par l'environnement économique et la lecture qu'en font les jeunes et leur famille. Ainsi, un même contexte du marché du travail local peut en réalité être un *push* ou *pull factor* selon cette lecture.

Une part non négligeable de jeunes déclare avoir quitté l'école par « *attrait de la vie active* » (Bernard & Michaut, 2016). Leur arrêt d'études est donc, entre autres, lié aux chances qu'ils estiment de trouver un emploi.

Ainsi, le contexte favorable du marché du travail accroît, dans une approche beckerienne, le coût d'opportunité de la poursuite d'études : l'alternative à l'école est d'autant plus attractive que le chômage est faible, puisque les chances d'obtenir un emploi sont grandes. De ce point de vue, un marché du travail offrant des perspectives d'emploi est plutôt un facteur incitatif à quitter l'école (*pull factor*).

En particulier, l'abondance d'emplois peu qualifiés rend la recherche d'emploi possiblement plus fructueuse et donc augmente la probabilité des jeunes de quitter l'école même sans diplôme³. Dans cette logique, un marché du travail dégradé – de faibles perspectives d'emplois peu qualifiés – est un facteur incitant à rester à l'école (*push factor*) dans la mesure où les faibles opportunités d'embauche laissent peu d'espoir de trouver un emploi. *A contrario*, un taux de chômage élevé pourrait être perçu comme un indicateur de faible rendement futur escompté de l'investissement dans l'éducation. Par conséquent, il découragerait les poursuites d'études dans le secondaire ou encore augmenterait le risque de décrochage, faisant du marché du travail dégradé – vu par un taux de chômage élevé – un *pull factor*.

Ainsi, en Espagne, Aparicio (2010) met en évidence que l'essor du secteur de la construction, en modifiant significativement les perspectives d'emploi des hommes faiblement éduqués, a eu pour effet d'agir positivement sur leur décision de décrocher de l'école. De même, s'agissant du marché du travail local, Black & al. (2005) montrent que l'accroissement de l'offre d'emploi peu qualifié augmente le coût d'opportunité de l'éducation et donc incite à l'arrêt prématuré des études. Rees & Mocan (1997) montrent qu'un taux de chômage élevé correspond à une part moindre de décrocheurs dans l'enseignement secondaire au sein des différents districts de l'État de New-York. Peraita & Pastor (2000) confirment, quant à eux, que la probabilité de décrocher est inversement reliée au taux de chômage juvénile régional en Espagne. Le chômage inciterait donc plutôt à la poursuite d'études (effet *push*).

Au contraire, au Royaume Uni, Micklewright & al. (1990) montrent qu'un taux de chômage régional élevé n'a pas d'effet incitant à rester à l'école (*push*). Ainsi, même si les auteurs observent la hausse conjointe de la part des jeunes restant à l'école au-delà de la scolarité obligatoire et du taux de chômage, au cours des années 80, ils montrent que ce n'est pas l'élévation de ce dernier qui cause l'augmentation des poursuites d'études.

Pour autant, il semble que les résultats soient sensibles aux indicateurs retenus. Par exemple, Petrongolo & San Segundo (2002) montrent des résultats nuancés selon qu'il s'agit du taux de chômage des jeunes ou de celui des adultes : si quand le taux de chômage juvénile s'accroît, la poursuite d'études augmente, en revanche, la relation est inverse pour le taux

3. Le décrochage scolaire est pour autant souvent subi, notamment quand il découle de l'exclusion des élèves ou de leurs orientations contrariées par exemple.

de chômage des adultes. Il existe également d'autres travaux concluant à l'absence d'effet significatif de l'état du marché du travail sur les taux de décrochage, comme ceux de Warren & Lee (2003) à partir de données longitudinales américaines. Plus récemment, Simon (2015) met aussi en évidence le fait que l'effet du marché du travail local sur le risque de décrochage dépend de l'indicateur retenu. La plupart des travaux mobilisent le taux de chômage local. Cet indicateur a un effet négatif faible, voire non significatif, sur les données norvégiennes sur le risque de décrocher. En revanche, les variations entre régions des taux de sortie des jeunes du chômage vers l'emploi jouent un rôle substantiel, les probabilités de décrochage étant d'autant plus fortes que ces taux sont élevés.

La caractérisation d'un contexte local au-delà du seul marché du travail influe les comportements de décrochage. En témoignent Boudesseul & al. (*op. cit.*) qui mettent en lien des indicateurs de précarité économique, sociale, mais aussi culturelle, avec le niveau de décrochage scolaire par canton. Quant à McNeal (2011), il propose de caractériser le marché du travail à partir de différents registres pour comprendre comment celui-ci agit sur le décrochage. En particulier, il retient, d'une part, le taux de décrochage du territoire pouvant agir comme une norme sociale, faisant du décrochage une situation acceptable pour chacun lorsqu'il est fréquent sur le territoire ; d'autre part, le taux de chômage et la part des emplois dans l'industrie, pour traduire les perspectives d'emploi. Sur un découpage du territoire semblable à la définition des zones d'emploi, il souligne que le poids du décrochage accroît le risque individuel, que la part des emplois dans l'industrie est sans effet, mais qu'un taux de chômage élevé a un effet *push* diminuant le risque d'abandon de l'enseignement secondaire aux États-Unis. Ce dernier effet varie selon le statut socio-économique des élèves.

Ainsi, ces travaux témoignent de l'impact que peut avoir le contexte des marchés du travail locaux sur le décrochage scolaire, tout en accordant une attention particulière aux indicateurs retenus parmi ceux disponibles.

2 | Des décrocheurs aux territoires : définitions et mesures

Au regard de la définition institutionnelle retenue – à savoir achever au minimum avec succès des études secondaires complètes –, sont considérés comme décrocheurs les élèves arrêtant leur formation initiale avant d'avoir terminé avec succès le cycle d'enseignement du secondaire dans lequel ils étaient engagés. Le dénombrement des décrocheurs est sensible aux données mobilisées (Bernard, 2015), de sorte que l'ampleur du phénomène varie sensiblement selon que l'on recourt à des données administratives de l'Éducation nationale, à des données représentatives de la population en âge de travailler ou encore à des données issues d'enquêtes d'insertion.

Dans cet article, on recourt à l'enquête Génération du Céreq (cf. **encadré 1**), qui porte sur l'ensemble des sortants du système éducatif en 2010. Les décrocheurs sont alors définis

comme les jeunes de plus de 16 ans sans aucun diplôme (à l'exception du diplôme national du brevet) en 2010, sans poursuite d'études ni en alternance l'année suivante. Ainsi, les jeunes en situation de décrochage sont à la fois ceux ayant poursuivi un cursus jusqu'à la classe terminale, mais non diplômés, ils sont alors dits *qualifiés*, et d'autres ayant abandonné le cursus plus tôt, ils sont dits *non qualifiés*. L'information sur le fait d'avoir abandonné son cursus en classe terminale ou non permet de savoir si les jeunes qui décrochent sont qualifiés ou non.

Les décrocheurs représentent ainsi 16 % de l'ensemble de la Génération 2010⁴ (cf. **tableau A1**). Après avoir cerné la population de référence, cette partie décrit les caractéristiques des jeunes qui décrochent, celles de la population de référence et enfin celles des zones d'emploi.

Tableau A1. Niveaux de sortie des jeunes décrocheurs ou diplômés du secondaire en 2010 (%)

Niveau de sortie	Décrocheurs	Diplômés du secondaire en 2010
Classe de 3ème	16	0
CAP-BEP	50	27
Bac pro	8	33
Bac techno	9	7
Bac générale	7	5
Autres (*)	11	28
Ensemble	16 (**)	43 (**)
Effectifs (non pondérés)	3 480	13 490

Champ : Jeunes sortants du système éducatif sans diplôme, diplômés du secondaire.

(*) : Il s'agit principalement de jeunes intégrant des formations de niveau bac + 2 autres que des Brevets de technicien supérieur ou des Diplômes universitaires de technologie, qui acceptent des jeunes non bacheliers (écoles privées d'art...).

(**) : Les jeunes décrocheurs représentent 16 % de la cohorte en 2010 ; les jeunes qui sortent diplômés de l'enseignement secondaire représentent 43 % de cette cohorte.

CAP-BEP : respectivement Certificat d'aptitude professionnelle et Brevet d'études professionnelles.

Source : Enquête Génération 2010.

4. Selon le périmètre de la définition du décrochage, on trouve des taux sensiblement différents, comme le souligne le dossier de synthèse sur le décrochage scolaire du Conseil national d'évaluation du système scolaire (2017). Il est de l'ordre de 10 % en 2011, si l'on retient le taux de sortants sans diplôme à partir des enquêtes Emploi, d'environ 13 % en 2007 quand il s'agit des taux de sortants précoces à partir des données *Repères et références statistiques*, de l'ordre de 24,7 % en 2013 pour la part des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, à partir des données du recensement de la population. Enfin, les données ministérielles (Système interministériel d'échange d'information, SIEI) visant à identifier les décrocheurs ne sont pas toujours fiables, car elles peuvent inclure des jeunes diplômés abandonnant une nouvelle formation (Bernard, 2017).

Encadré 1. L'enquête Génération 2010 du Céreq

Cette enquête vise à étudier l'accès à l'emploi des jeunes sortis du système éducatif en 2010, quel que soit leur niveau de formation. L'interrogation rétrospective de quelques 33 000 jeunes est représentative des 708 000 ayant quitté pour la première fois le système éducatif cette année-là. L'enquête porte sur les trois premières années qui suivent leur sortie de formation initiale. Elle recueille des informations sur leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs parcours scolaires et leurs trajectoires sur le marché du travail.

Les informations relatives au parcours scolaire concernent : le niveau de la classe de sortie, le fait d'être dans l'année terminale du cycle, l'âge en sixième – permettant d'approcher l'existence de redoublement dans le primaire –, le fait d'avoir été orienté selon son premier vœu après la troisième, le fait de bénéficier d'une bourse d'études sur critères sociaux, le fait d'avoir préalablement interrompu sa scolarité. S'y ajoute l'information sur le fait de disposer d'une aide ou d'un soutien en cours de scolarité. Enfin, les motifs d'arrêt des études sont également disponibles.

L'information collectée sur l'environnement familial renseigne sur les niveaux d'études de chacun des deux parents, leur situation au regard du marché du travail à la fin des études, la catégorie socioprofessionnelle de chacun, l'origine géographique, le fait de résider en ZUS (Zone d'éducation prioritaire) à la fin des études.

2.1 Décrocheurs vs non décrocheurs : quelle population de référence ?

Pour traiter du risque individuel de décrocher se pose, en premier lieu, la question de la population de référence, à savoir les « non décrocheurs ». Les données Génération ne sont pas construites pour traiter de ce sujet et rendent donc cette question épineuse.

En effet, idéalement, la population témoin à celle des décrocheurs devrait être constituée de jeunes qui poursuivent leurs études l'année suivante (et peut-être au-delà encore) par rapport à l'année où les décrocheurs arrêtent leur scolarité. Or, l'enquête Génération rassemble des jeunes qui tous ont achevé leurs études une année donnée. Par rapport aux sortants sans diplôme en 2010, les sortants diplômés ont certes décidé de poursuivre, mais antérieurement : nous n'avons donc pas au même moment deux jeunes, l'un ayant décroché et l'autre poursuivant son cursus, mais un jeune ayant quitté l'école sans avoir aucun diplôme⁵ et un autre l'ayant quitté en étant titulaire d'au moins un diplôme.

On ne peut envisager de comparer les jeunes en rupture de scolarité sans aucun diplôme en 2010 à l'ensemble des diplômés sortant du système éducatif cette année-là. Il nous faut opérer un tri parmi ces sortants diplômés. Pour se rapprocher de la population de référence souhaitée, on cherche à identifier les jeunes qui ont débuté leur scolarité en même temps que ceux en situation de décrochage, afin que leur décision de décrocher *versus* de poursuivre ait été prise à moment proche. Un premier choix est de retenir les jeunes d'une

5. Autre que le Diplôme national du brevet, cette précision ne sera plus systématiquement faite.

même classe d'âge, celle des 16-20 ans⁶. Une alternative est de confronter les décrocheurs à ceux qui ont achevé avec succès leur cursus dans l'enseignement secondaire, à quelque moment que ce soit.⁷

Ces deux populations de référence alternatives présentant de grandes similitudes dans leurs caractéristiques, on retient comme population témoin celle des jeunes diplômés du secondaire. En effet, non seulement cette condition est moins restrictive que celle de l'âge, mais l'enquête est construite pour être représentative des niveaux de sortie du système éducatif : les jeunes enquêtés sortant sans diplôme, comme les diplômés du secondaire de l'échantillon sont ainsi représentatifs des jeunes du système scolaire à ces deux niveaux.

2.2 Qui sont les décrocheurs ?

Les caractéristiques individuelles et scolaires des décrocheurs, d'une part, et celles relatives à leur environnement familial, d'autre part, confortent les connaissances déjà établies (cf. **tableaux A1, A2 et A3**, ces deux derniers tableaux figurant en en annexe de la version électronique de l'article)⁸. En effet, les filles sont moins nombreuses parmi les décrocheurs que parmi les sortants diplômés du secondaire. Concernant le parcours scolaire, les décrocheurs interrompent leur scolarité plus souvent en CAP-BEP que les sortants diplômés du secondaire⁹. Parce qu'une part des diplômés du secondaire peut avoir obtenu son diplôme antérieurement, ils ne sont que 53 % à être en classe terminale du diplôme préparé en 2010. Par exemple, un jeune diplômé de CAP-BEP qui a poursuivi dans un cursus de bac professionnel peut l'avoir interrompu et ce, même avant la classe terminale. Ce dernier ne sera pas ici considéré comme décrocheur, mais comme diplômé du secondaire, puisque titulaire d'un CAP-BEP.

Les différences entre décrocheurs et diplômés du secondaire tiennent pour partie à des effets de structure des niveaux de sortie. Par exemple, on constate que la part des jeunes ayant vu leur vœu d'orientation contrarié à l'issue de la 3^e est plus élevée parmi les décrocheurs que parmi les diplômés du secondaire. Cet écart masque en réalité le fait que les vœux d'orientation sont plus souvent contrariés parmi les niveaux de sortie où les décrocheurs sont les plus représentés : parmi les sortants de CAP-BEP, ce vœu est contrarié dans 31 % des cas pour ceux qui décrochent *vs* 19 % pour les sortants diplômés ; de 29 % *vs*

6. 95 % des jeunes décrocheurs sont dans cette classe d'âge.

7. L'enquête identifie le plus haut diplôme obtenu. Les jeunes de la population de référence peuvent ainsi être diplômés du secondaire en 2010 ou l'avoir été antérieurement. Ce qui signifie que certains, en 2010, peuvent quitter le système éducatif sans le diplôme qu'ils préparaient, tout en étant titulaires d'un diplôme du secondaire (et ne sont pour cela pas considérés comme des décrocheurs dans cet article).

8. Dans l'enquête, manquent en revanche des informations centrales, comme celles sur la performance scolaire et le fait de vivre dans une famille monoparentale (Afsa, *op. cit.*) ou encore celles relatives aux dimensions psychologiques établies dans la littérature (état dépressif ou encore anxiété scolaire en particulier, cf. Blaya, 2010 ; Fortin & al., 2006).

9. Seuls les décrocheurs peuvent avoir arrêté leurs études en classe de 3^eme et ils sont 16 % dans ce cas.

18 % pour les sortants de bac professionnel. Le tableau A2, en annexe de la version électronique de l'article, détaille les caractéristiques scolaires par niveau de sortie, selon que les jeunes sont décrocheurs ou non.

Seulement 31 % des décrocheurs s'arrêtent en classe terminale ; ils sont donc non diplômés, mais qualifiés du cursus engagé. Cette proportion varie fortement selon les niveaux de sortie : très importante pour les sortants de bac technologique ou général, très faible pour les sortants de bac professionnel. Ils avaient un peu plus souvent que la population de référence déjà interrompu leur scolarité et accusent également plus fréquemment un retard à l'entrée en 6ème. Ils ont par ailleurs un peu moins souvent bénéficié d'une bourse sur critères sociaux, témoignant du caractère incitatif à la poursuite d'études de la bourse.

Les décrocheurs ont en outre plus souvent bénéficié d'une aide régulière de la part de leur entourage, laissant penser à de plus grandes difficultés scolaires, mais ils ont dans le même temps un peu moins profité d'un soutien scolaire payant. Enfin, quand ils sont interrogés sur les raisons de l'arrêt des études sur la base d'une question à choix multiple, les jeunes ayant précocement interrompu leur formation déclarent plus souvent l'avoir fait par lassitude vis-à-vis de l'école ou pour entrer dans la vie active, mais en revanche moins souvent parce qu'ils avaient trouvé un emploi ou pour raisons financières.

Concernant l'environnement familial, globalement, les décrocheurs ont moins souvent des pères et des mères en emploi, plus fréquemment une mère non diplômée. Mais de manière symptomatique, l'information relative au père (son niveau d'études, sa situation vis-à-vis du marché du travail et sa catégorie sociale à la fin des études) est plus souvent manquante lorsque le jeune a décroché. En l'absence d'information sur la situation de monoparentalité, dont on sait qu'elle constitue un facteur de décrochage, cet élément pourrait en constituer une variable *proxy* (*père absent* dans le tableau A3 en annexe de la version électronique). Les jeunes décrocheurs, plus que les autres, ont moins souvent deux parents nés en France. Enfin, ils vivent deux fois plus fréquemment en ZUS.

2.3 La zone d'emploi pour appréhender le rôle des marchés locaux du travail

Par marché local du travail, on entend la zone géographique à l'intérieur de laquelle se situe l'ensemble des possibilités d'emploi offertes à un individu, sans qu'il ait à changer de lieu de résidence. Et ceci est d'autant plus pertinent que le niveau de formation des individus est faible. Or, on sait que les moins diplômés sont aussi les moins mobiles géographiquement (Cuney & al., 2003). Pour caractériser ce marché du travail local, on opte ainsi pour la zone d'emploi. Elle permet en effet de caractériser un espace géographique au regard de la concentration des actifs qui y résident et y travaillent et des emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue ainsi une partition du territoire adaptée aux études sur le marché du travail local. On retient le découpage actualisé en 2010, fondé sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

Dans l'enquête Génération 2010, cette information est disponible, notamment pour le dernier établissement scolaire fréquenté, à savoir celui dans lequel le décrochage a eu lieu. La base comptabilise 319 zones d'emploi¹⁰ entre lesquelles se répartissent les jeunes qui sortent sans diplôme ou avec un diplôme de l'enseignement secondaire, de sorte qu'en moyenne, on compte 51 jeunes par zone.

Pour chacune de ces zones, on dispose de nombreuses informations¹¹ relatives à la structure de la population, à la formation, aux conditions de vie, mais aussi et surtout des indicateurs en matière de travail et d'emploi permettant de caractériser les marchés du travail locaux.

Parmi ces indicateurs (cf. **tableau 2**), certains rendent compte de la structure de la population de la zone d'emploi en matière de niveau d'éducation, traduisant la norme sociale d'achèvement des études. La part des diplômés du supérieur, de 31 % en moyenne, varie de 18 % à 55 % pour la zone la plus dotée. Pour décrire l'état du marché du travail local, on retient le taux de chômage des 15-24 ans, qui s'élève en moyenne, pour l'ensemble des zones, à 31 % et varie grandement entre les territoires : de 13 % pour les plus privilégiés en la matière à plus de 70 % pour les plus défavorisés. Une manière d'approcher l'offre d'emploi peu qualifié consiste à considérer le poids des contrats aidés. Ce poids est globalement modeste (1 % en moyenne nationale), les contrats aidés sont presque inexistant dans certaines zones. Enfin, le poids de l'apprentissage dans les zones d'emploi peut refléter le dynamisme local du marché du travail en matière de possibilité de poursuivre ses études par ce biais : lui aussi est modeste puisqu'en moyenne, près de 2 % des personnes en emploi dans la zone sont en apprentissage.

Tableau 2. Caractéristiques retenues des zones d'emploi

En %	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Taux de chômage des 15-24 ans*	31	7	13	71
Part des diplômés du supérieur**	31	5	18	55
Part des contrats d'apprentissage **	2	0,4	0,3	4
Part des contrats aidés**	1	0,5	0,3	4

Note : on ne présente ici que les indicateurs qui seront retenus dans l'analyse économétrique. D'autres indicateurs, comme la part des non-diplômés, la variation annuelle moyenne de l'emploi entre 1998 et 2009, un indicateur de jeunesse ou encore le revenu fiscal médian, ont été testés et se sont révélés non significatifs.

(*) **Source** : Atlas des zones d'emploi 2010, DARES-INSEE-DATAR.

(**) **Source** : Recensement de la population, 2014.

10. Alors qu'il en existe 322, DOM (Départements d'Outre-Mer) compris, trois d'entre elles ne sont pas présentes dans Génération 2010.

11. Ces données par zone sont issues du Recensement de la population 2014 et de *l'Atlas des zones d'emploi 2010* (DARES-INSEE-DATAR).

Au final, les décrocheurs ont des caractéristiques individuelles, de parcours scolaire et d'environnement familial qui les distinguent des diplômés du secondaire sortis du système éducatif au même moment. La question est désormais de savoir si, une fois contrôlé le rôle de ces attributs sur le risque de quitter prématurément la formation secondaire, le territoire joue en propre ; s'il a un rôle, lesquelles de ses caractéristiques ont une influence et enfin, les attributs des jeunes ont-ils un effet différencié selon le territoire ?

31 L'effet des caractéristiques individuelles varie selon le marché du travail local

L'effet des caractéristiques du marché du travail local sur les risques de décrocher est estimé grâce à une modélisation multiniveau (Raudenbush & Bryk, 2002) tenant compte de la nature hiérarchique des données : le premier niveau étant individuel, le second étant relatif aux zones d'emploi.

La première étape de l'analyse consiste à s'assurer que le décrochage varie significativement d'une zone d'emploi à une autre¹². La seconde étape de la démarche est la recherche de facteurs explicatifs du décrochage de niveaux individuel et contextuel ; on cherche alors à identifier des caractéristiques individuelles qui joueraient différemment d'une zone d'emploi à une autre¹³, puis à comprendre par quelles caractéristiques du contexte ces effets différenciés sont véhiculés (effet d'interaction)¹⁴.

12. Pour ce faire, l'estimation d'un modèle vide, c'est-à-dire sans aucune variable explicative, permet de confirmer que la zone d'emploi participe à expliquer les différentiels de décrochage.

13. On introduit pour cela un *aléa* sur le paramètre de la variable individuelle, soit ici le fait d'avoir un père ouvrier.

14. Par souci de simplification, seuls les résultats des estimations des deux modèles finalement retenus (avec *aléa* et interaction) sont présentés ; les modèles intermédiaires sont disponibles sur demande aux auteurs.

Tableau 3. Modèles Logit multiniveaux – Probabilité de décrocher selon la caractérisation du marché du travail local

<i>Odds Ratio</i>	Avec taux de chômage juvénile	Sans taux de chômage juvénile
Constante	0,8*	0,8*
Garçon	1,4‡	1,4
Interruption antérieure	1,3	1,3
Redoublement en primaire	1,4	1,4
1e vœu orientation contrarié	2,5	2,5
Classe de sortie :		
3ème	17,6	17,7
CAP BEP	0,3	0,3
Bac professionnel	0,05	0,05
Bac technologique	0,4	0,41
Bac général	Réf	Réf
Autres	0,1	0,1
Classe terminale	0,4	0,4
Bourse sur critères sociaux	0,9	0,9
Origines géographiques :		
2 parents nés en France	Réf	Réf
2 parents nés au Maghreb ou en Afrique	1,7	1,7
1 parent né en France, l'autre au Maghreb ou en Afrique	1,3	1,3
Autres mixtes ou immigrés	1,3	1,3
Diplôme de la mère :		
Sans diplôme	Réf.	Réf.
CAP BEP	0,8	0,8
Baccalauréat	0,8	0,8
Bac + 2	0,8	0,8
Bac + 3, bac + 4	0,6	0,6
Bac + 5 ou plus	0,6	0,6
Inconnu	1,1	1,1
Situation de la mère à la fin des études :		
Emploi	Réf.	Réf.
Inactive	1,3	1,3
Chômage	1,3	1,3

Mère « absente »	NS	NS
Catégorie sociale du père :		
Cadre	Réf.	Réf.
Ouvrier	NS	NS
Employé	1,2	1,2
Technicien, Profession Intermédiaire	NS	NS
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	NS	NS
Agriculteur	0,7*	0,7*
Père « absent »	1,6	1,6
Résider en Zone Urbaine Sensible (ZUS) à la fin des études	1,6	1,6
Effets de contexte :		
Taux de chômage des 15-24 ans*	1,1	-
Part des diplômés du supérieur dans la zone d'emploi (ZE)	0,9	0,9*
Part des contrats aidés dans la ZE	-	1,1
Part des contrats d'apprentissage dans la ZE	-	0,9
Effet d'interaction :		
Père ouvrier x taux de chômage des 15-24 ans	1,1*	-
Effet aléatoire :		
Variance des constantes	0,1	0,1
Variance des pentes - père ouvrier	NS	0,1*
N	16140	16140
Nb de zones d'emploi	319	319
Nb observations par groupe :		
Min	1	1
Max	1008	1008
Moyen	51	51
Log-vraisemblance	-6183,4	-6187,5

Champ : jeunes sortants du système éducatif sans diplôme, diplômés du secondaire. Sont présentés les *odds ratio* (rapports de chances) du modèle multiniveau aux seuils de significativité ou risques d'erreur inférieurs ou égaux à 5 %, 10 % (*), NS = non significatif.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, être un garçon plutôt qu'une fille augmente le risque de décrocher de 4 % (¶).

Sources : enquête Génération 2010, Recensement de la population 2014 et *Atlas des zones d'emploi 2010* (DARES-INSEE-DATAR).

Parmi les dimensions déterminantes du décrochage scolaire, les variables individuelles sont les facteurs premiers, le contexte local dans lequel les jeunes s'inscrivent n'agit que dans une moindre mesure. La partie qui suit porte sur le rôle du parcours scolaire et des caractéristiques sociodémographiques sur le risque de décrochage scolaire ; la seconde explore l'effet des contextes locaux.

3.1 Le poids déterminant des parcours scolaires chaotiques et des inégalités sociales

L'effet des caractéristiques individuelles, qu'il s'agisse du parcours scolaire, de l'origine sociale ou encore du sexe, s'avère fidèle aux résultats déjà établis dans la littérature sur ce sujet. Ainsi, mesurée par le redoublement au primaire, la faible performance scolaire augmente de près de 41 % la probabilité de décrocher ; témoin d'un parcours scolaire antérieur chaotique, l'interruption de scolarité par le passé accroît aussi le risque d'un arrêt prématuré des études, à hauteur de 34 %, toutes choses égales par ailleurs.

Concernant l'effet de la classe de sortie, la singularité des données mobilisées fait que pour chaque niveau de sortie, on confronte les sortants non diplômés et diplômés. Par exemple, parmi les sortants de niveau bac professionnel, une minorité est non diplômée (décroche), de telle sorte que ce niveau ne peut mécaniquement accroître le risque de décrochage. En conséquence, le résultat établi dans la littérature d'un risque de décrochage plus important dans l'enseignement professionnel plutôt que général ne peut être confirmé¹⁵. De plus, le fait d'être en classe terminale du cycle réduit logiquement le risque de décrocher.

Comme établi par Afsa (*op. cit.*), voir son premier vœu d'orientation après la 3e contrarie multiplie le risque de décrochage par 2,5. Bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux incite à la poursuite d'études. En outre, l'origine sociale défavorisée contribue globalement à expliquer la sortie sans diplôme du système éducatif. En témoigne le fait qu'un père employé contribue à augmenter de 25 % le risque de décrochage relativement à un père cadre. La prévalence du diplôme de la mère s'observe également : si le diplôme du père est sans effet, quand celui de la mère s'élève, le risque de décrocher décroît. Le fait que la mère soit au chômage ou encore inactive plutôt qu'en emploi à la fin des études accroît le risque d'interrompre les études secondaires prématurément. Lorsque le jeune a un père absent¹⁶, variable permettant d'approcher la situation de monoparentalité, sa probabilité d'arrêter sa formation précocement augmente. Être issu d'une famille mixte

15. Compte tenu de cette limite, des estimations complémentaires par niveau de sortie (CAP-BEP d'une part, Bac professionnel d'autre part) ont été menées. Elles confirment les résultats de l'ensemble des caractéristiques individuelles et contextuelles.

16. Qui correspond aux modalités : « père décédé », « non réponse », « ne veut pas dire », « ne sait pas » pour les variables de situation du père sur le marché du travail à la fin des études et de sa catégorie sociale.

ou immigrée pénalise les jeunes dans leur poursuite d'études ; cette pénalité est majorée lorsque l'un ou plus encore deux parents sont nés au Maghreb ou en Afrique.

Nos résultats confirment également la plus grande persévérance des filles, puisque toutes choses égales par ailleurs, elles ont 38 % de risque en moins que les garçons d'interrompre prématurément leurs études. Enfin, une première information relative au territoire, mais caractérisant l'individu, concerne le fait que les jeunes résidant dans une ZUS à la fin des études voient leur risque de décrocher augmenter. Il reste maintenant à étudier l'effet des caractéristiques propres du territoire dans lequel le jeune réside sur son risque décrocher¹⁷.

3.2 Les effets avérés du marché du travail local

Pour mesurer le rôle des contextes locaux du marché du travail et leur dynamique, le choix des indicateurs est central (Simon, *op. cit.*)¹⁸ : ceux relevant de l'ampleur du chômage dans la zone, et ceux relatifs aux perspectives d'emploi. Ici, des éléments caractérisant le niveau de vie de la zone d'emploi ou encore la structure plus ou moins jeune de la population sont apparus sans effet¹⁹.

Ainsi, le taux de chômage des 15-24 ans accroît le risque de décrocher. Lorsqu'il augmente d'un point d'une zone d'emploi à l'autre, le risque de décrocher augmente de 11 %. Un chômage des jeunes élevé dans la zone d'emploi serait donc un facteur de décrochage (*pull*) plutôt que de poursuite (*push*).

Il semblerait ainsi qu'à l'instar de Micklwright & *al.* (*op. cit.*), un chômage élevé induirait des effets de découragement, les jeunes ne voyant plus d'utilité à l'investissement éducatif²⁰. Autrement dit, un taux de chômage plus élevé que la moyenne dans une zone donnée révèle que les jeunes se trouvent dans un environnement économique défavorable ; le coût d'opportunité de la poursuite d'études – ou encore le coût du renoncement à se porter sur le marché du travail – serait alors faible.

17. Rappelons que le modèle économétrique est hiérarchique : il comporte des variables de deux niveaux. Le premier est individuel (par exemple, la variable relative au fait que le jeune réside dans une ZUS) et le second est contextuel (ici la zone d'emploi). Par exemple, le taux de chômage dans la zone d'emploi (variable de niveau contextuel) caractérise tous les jeunes d'une même zone d'emploi. Aussi, le taux de chômage – variable de niveau 2 – et le fait de résider en ZUS – variable de niveau 1 – ne peuvent être colinéaires.

18. Le taux de transition du chômage vers l'emploi mobilisé par Simon n'est pas disponible par zone d'emploi.

19. Nous avons exploré plusieurs caractérisations de la zone d'emploi à partir de *l'Atlas des zones d'emploi* (DARES-INSEE-DATAR, 2010). En particulier, un indicateur de jeunesse, le revenu fiscal médian annuel, ainsi que la variation annuelle moyenne de l'emploi entre 1998 et 2009 se sont avérés non significatifs.

20. Ce taux considéré, non pas pour les jeunes, mais pour l'ensemble de la population active, contribue aussi à davantage de décrochage chez les jeunes.

Mais semble ici dominer l'absence d'intérêt à la poursuite d'études, car le risque de chômage est plus élevé qu'ailleurs. Ainsi, les jeunes n'escompteraient pas retirer un avantage en étant diplômés plutôt qu'en ne l'étant pas. L'ampleur du chômage serait telle (on a vu qu'il est de 30 % en moyenne et peut monter à 70 %, cf. **tableau 2**) que poursuivre les études peut leur sembler un investissement non rentable. C'est l'hypothèse de « *la perte d'espoir* [de] *l'utilité de la formation initiale* », avancée par Glasman (2000). Ce résultat va dans le sens contraire à celui obtenu par McNeal (*op. cit.*). Selon lui, les jeunes interpréteraient ce fort taux de chômage comme de faibles perspectives d'emploi et poursuivraient davantage leurs études dont le coût d'opportunité est réduit.

Un tel effet est bien présent dans notre modèle, mais il est capté par des variables caractérisant les perspectives d'emploi (la part des emplois aidés et celle des contrats d'apprentissage) et non par le taux de chômage. Notons cependant que le rôle du taux de chômage est tel qu'il neutralise celui de toutes les autres variables prises en compte pour caractériser la dynamique du marché du travail. En conséquence, une modélisation alternative sans ce taux de chômage a été estimée pour révéler ces effets des perspectives d'emploi, et ce *via* plusieurs indicateurs. Si l'indicateur de l'évolution de l'emploi dans la zone, entre 1998 et 2009, est sans effet, un indicateur approchant le poids de l'emploi non qualifié – la part des contrats aidés – joue sur les risques d'arrêt prématuré des études. En effet, l'existence de perspectives d'emplois aidés aurait un effet incitant les jeunes à décrocher (*pull*), comme le montraient les travaux d'Aparicio (2010) et de Black & al. (2005) pour l'emploi non qualifié. Là où les possibilités d'emplois peu qualifiés sont relativement plus nombreuses qu'ailleurs, le décrochage semblerait plus opportun. Ceci laisse penser que même avec un taux de chômage élevé – plus le taux de chômage d'une zone d'emploi est élevé, plus le poids des contrats aidés y est important –, si la zone d'emploi présente une abondance d'emplois aidés, alors les jeunes peuvent choisir de quitter l'école.

À l'inverse du rôle des contrats aidés, plus le poids des contrats d'apprentissage dans la zone d'emploi est important et plus le risque de décrochage diminue (effet *push*). Cet indicateur traduit l'existence de débouchés professionnels, mais conditionnés au fait d'être scolarisé. Aussi, les jeunes résidant dans des zones où l'apprentissage est plus important qu'ailleurs peuvent être incités à poursuivre leur scolarité.

Par ailleurs, la zone d'emploi est aussi caractérisée par la part des non-diplômés ou à l'inverse, des diplômés du supérieur qui y résident. On montre que le risque individuel de décrocher diminue lorsque la part des diplômés du supérieur augmente et qu'il croît quand la part des non-diplômés s'élève²¹. Les jeunes résidant dans une zone où une forte proportion de non-diplômés constitue la norme du niveau d'éducation, peuvent en effet avoir, de ce fait, une probabilité de décrocher plus forte, et inversement si la norme est celle d'une part élevée de diplômés du supérieur.

21. Voir annexe de la version électronique, seuls les résultats introduisant la part des diplômés du supérieur sont présentés.

Une première explication tient au rôle de la norme sociale : les jeunes dans une zone qui concentre une part importante de non-diplômés interagissent plus fréquemment avec ces personnes et pourraient internaliser ce comportement comme une alternative acceptable. Ils seront moins probablement stigmatisés ou sanctionnés par leur entourage s'ils décident de décrocher. Le raisonnement est inversé là où la part des diplômés du supérieur est élevée. Une seconde explication est que la concentration des personnes non diplômées est un indicateur potentiel d'un système éducatif qui ne préparerait pas convenablement à l'emploi ou n'encouragerait pas la poursuite d'études, contrairement à la concentration des personnes diplômées du supérieur. Ces résultats vont dans le sens de ceux de McNeal (*op. cit.*).

Cet effet de la norme sociale éducative incitant à la poursuite d'études lorsque la part des diplômés du supérieur est élevée invite à une autre lecture possible du rôle du taux de chômage sur le risque de décrochage. En effet, quand la norme sociale incitant à poursuivre ses études se combine avec un faible coût d'opportunité de cette poursuite, parce que le taux de chômage²² est élevé, certains jeunes peuvent persévérer au-delà de ce qu'ils auraient fait en l'absence de ces deux effets contextuels. Se faisant, parmi eux, certains n'obtiendront pas le diplôme du cursus dans lequel ils se sont engagés, alimentant ainsi la catégorie des décrocheurs. Ce scénario vient modérer l'effet direct du taux de chômage, celui d'un découragement à l'investissement éducatif.

Au-delà des effets directs des contextes des zones d'emploi, l'intérêt du recours aux modèles multiniveaux est de prendre en compte la nature emboîtée des données et par là même l'enchevêtrement des niveaux explicatifs territorial et individuel.

On met ainsi en évidence, à l'instar de McNeal (*Ibid.*), que l'origine sociale des jeunes n'a pas le même effet d'une zone à l'autre. Le fait d'avoir un père ouvrier plutôt que toute autre catégorie sociale joue différemment selon la zone d'emploi. Chercher à comprendre ce qui explique cet effet différencié revient à explorer l'existence d'un effet d'interaction. Parmi l'ensemble des variables contextuelles, seul le taux de chômage juvénile interagit avec cette origine sociale défavorisée : toutes choses égales par ailleurs, le fait d'avoir un père ouvrier contribue à accroître le risque de décrocher, d'autant plus que le taux de chômage juvénile est élevé dans la zone d'emploi.

Conclusion

Cet article réinterroge, dans un premier temps, le rôle des caractéristiques individuelles, scolaires et familiales sur le décrochage scolaire. Au-delà, son originalité est d'étudier, d'une part, l'effet que peut avoir le marché du travail local et, d'autre part, de savoir si certaines caractéristiques des jeunes influent différemment en fonction du contexte local.

22. Ces deux indicateurs de contexte ne sont que faiblement statistiquement corrélés.

Par la mise en œuvre de modèles multiniveaux, on met en évidence, pour la première fois sur données françaises, le rôle propre du territoire, saisi par la zone d'emploi, et de ses caractéristiques. Ainsi, les attributs de la zone d'emploi à eux seuls, et toutes choses étant égales par ailleurs, agissent sur le risque de décrochage des jeunes qui ont quitté l'école en 2010.

Le rôle du contexte local de la zone d'emploi sur le risque de décrocher passe pour partie par le niveau d'éducation prégnant dans cette zone. Il semble que des effets de norme sociale du niveau d'éducation atteint sont à l'œuvre : là où les diplômés du supérieur sont relativement nombreux, les jeunes décrochent moins, et inversement.

En outre, un taux de chômage juvénile élevé dans la zone semble inciter les jeunes à quitter l'école sans diplôme. En s'inscrivant dans la théorie du capital humain, la lecture de ces résultats met en balance un effet coût d'opportunité *versus* rendement escompté des études. Le coût d'opportunité est le coût de renoncement à entrer dans la vie active plutôt qu'à rester à l'école ; le rendement escompté est le profit espéré de sa formation sur le marché du travail. Quand le taux de chômage est élevé, le coût d'opportunité des études est faible, incitant les jeunes à poursuivre leurs études (effet *push*), mais le rendement escompté l'est également, pouvant expliquer le comportement de décrochage (effet *pull*). À l'inverse, des perspectives d'emploi peu qualifié accroissent le coût d'opportunité de la poursuite d'études (effet *pull*). Autrement dit, parce qu'il existe des perspectives d'emploi peu qualifié, ces jeunes retirent une moindre utilité à rester à l'école et donc décrochent.

On montre ici que la lecture que font les jeunes du taux de chômage joue plutôt en faveur de l'argument rendement escompté (effet *pull*) : un chômage important, parce qu'il traduit probablement de moindres débouchés, réduirait l'intérêt de leur investissement éducatif additionnel ; ils décrochent donc dans les zones où le taux de chômage est plus élevé. Pour autant, la combinaison d'un faible coût d'opportunité et d'une incitation à la poursuite d'études par la norme sociale éducative environnante pourrait inciter certains à persévérer dans les études, mais sans obtenir de diplôme et par là accroître le décrochage.

C'est aussi un effet incitatif au décrochage (*pull*) qui domine pour les perspectives d'emploi peu qualifié, puisque dans les zones où celles-ci sont plus grandes, les jeunes décrochent davantage. En revanche, le poids de l'apprentissage dans la zone contribue à diminuer le décrochage (effet *push*).

Enfin, on montre qu'une origine sociale défavorisée contribue à accroître le risque de décrochage, d'autant plus que le taux de chômage est élevé dans la zone d'emploi. Ce résultat peut être lu comme celui d'une double peine subie par ces jeunes : celle d'une moindre capacité économique et sociale à la poursuite d'études et celle d'une moindre appréciation des profits à retirer de la poursuite d'études, parce qu'ils ont grandi dans des environnements défavorisés. Ainsi, comme le suggèrent Zaffran & Vollet (2017), les contextes économiques et le milieu familial sont des terreaux de la croyance en l'inutilité de l'école.

■ Bibliographie

- Afsa C. (2013), « Qui décroche ? », *Éducation & Formations*, n° 84, MEN-DEPP.
- Aparicio A. (2010), “High-school dropouts and transitory labor market shocks: The case of the Spanish housing boom”, Institute for the Study of Labor (IZA) *discussion paper series*, n° 5139
- Bell L. & Bernard P-Y. (2016), « Territoires, offre de formation et expérience du décrochage scolaire : une étude de cas », *Espaces & Sociétés*, 3/166, pp. 95-111.
- Bernard P-Y. (2017), *Le décrochage scolaire en France : du problème institutionnel aux politiques éducatives*, Rapport pour le CNESCO, novembre.
- Bernard P-Y. (2015), *Le décrochage scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bernard P. Y. (2011), « Le décrochage des élèves du second degré : diversité des parcours, pluralité des expériences scolaires », *Les Sciences de l'éducation-Pour l'Ère nouvelle*, 44(4), pp. 75-97.
- Bernard P-Y. & Michaut C. (2016), « Les motifs de décrochage par les élèves : un révélateur de leur expérience scolaire », *Éducation & Formations*, n° 90, avril, pp. 95-112.
- Black DA, McKinnish TG, Sanders SG (2005), “Tight labor markets and the demand for education: evidence from the coal boom and bust”, *Industrial Labor Relations* 59(1), pp. 3-16.
- Blaya C. (2010), *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*, Bruxelles, De Boeck.
- Blaya C. (2012), « Le décrochage scolaire dans les pays de l'OCDE », *Regards croisés sur l'économie*, n° 12, pp. 69-80.
- Borgna C. & Struffolino E. (2017), “Pushed or pulled? Girls and boys facing early school leaving risk in Italy”, *Social Science Research*, 61, pp. 29 -313.
- Boudesseul G., Caro P., Grelet Y. & Vivent C. (2014), *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*, Céreq.
- Broccolichi S., Ben Ayed C., Mathey-Pierre C. & Trancart D. (2007), « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves », *Éducation & Formations*, 74, pp. 31-48.
- Broccolichi S. & Larguèze B. (1996), « Les sorties sans qualification moins de cinq ans après l'entrée au collège », *Éducation et Formations*, 48, pp. 81-102.
- Bryk A. S. & Thum Y. M. (1989), “The effects of high school organization on dropping out: An exploratory investigation”, *American Educational research journal*, 26(3), pp. 353-383.

- Caille J.-P. (2000), « Qui sort sans qualification du système éducatif ? », *Éducation & Formations*, 57, pp. 19-37.
- Caille J.-P. (2014), « Les transformations des trajectoires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très hétérogènes », *Éducation & Formations*, (85), pp. 5-30.
- CNESCO (2017), *Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ?*, Dossier de synthèse, <http://www.cnesco.fr/ft/decrochage-scolaire/>
- Couppié T. & Gasquet C. (2011), « Les jeunes des ZUS inégalement pénalisés au moment de l'insertion », *Net.Doc*, n° 79, février, Céreq, 31 p.
- Cuney F., Perret C. & Roux V. (2003), « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Céreq-Bref*, n° 198, juin.
- Dardier A., Laïb N, Robert-Bobée I. (2013), « Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? », *France, Portrait social Édition 2013*, Insee Références.
- DEPP (2010), *Repères et références statistiques, ministère de l'Éducation nationale*, 424 p.
- Fortin L., Marcotte D., Potvin P., Royer E. & Joly J. (2006), "Typology of students at risk of dropping out of school: Description by personal, family and school factors", *European Journal of Psychology of education*, 21(4), pp. 363-383.
- Glasman D. (2000), « Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle », *in VEI Enjeux*, n° 122, septembre.
- Glasman D. (2014), « Le décrochage scolaire comme processus », *in Berthet T. & Zaffran J. (Dir.), Le décrochage scolaire : enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation. Actes d'un séminaire du Centre Émile Durkheim 2011-2012*, Presses universitaires de Rennes.
- Glasman D. & Oeuvarard F. (2004), *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.
- Goux D., Maurin E. (2007), "Close Neighbours Matter: Neighbourhood Effects on Early Performance at School", *Economic Journal*, 117(523), pp. 1193-1215.
- HayDen C. & Blaya C. (2008), "Lost in transition? A comparison of early «drop out» from education and training in England and France", *The International Journal on School Disaffection* 6(1), pp. 19-24
- Khouaja E.-M & Moulet S. (2016), « Le rôle des caractéristiques des établissements dans le décrochage scolaire », *Formation Emploi*, n° 134.
- Leventhal T. & Brooks-Gunn J. (2000), "The Neighborhoods They Live in: The Effects of Neighborhood Residence on Childs and Adolescent Outcomes", *Psychological Bulletin*, 126(2), pp. 309-337.
- McNeal R.B. (2011), "Labor Market Effects on Dropping Out of High School: Variation by Gender, Race, and Employment Status", *Youth Society*, 43(1), pp. 305-332.

- Micklewright J., Pearson M., Smith S. (1990), "Unemployment and early school leaving", *The Economic Journal*, 100 (400), pp. 163-169.
- Miconnet N. (2016), « Influence de l'offre de formation et de l'académie », *Éducation & Formations*, n° 90, avril.
- Peraita C., Pastor M. (2000), "The Primary School Dropout in Spain: The Influence of Family Background and Labor Market Conditions", *Education Economics*, Volume 8, Issue 2.
- Petrongolo B., San Segundo M. J. (2002), "Staying-on at school at 16: the impact of labor market conditions in Spain", *Economics of Education Review*, vol. 21(4), pp. 353-365.
- Raudenbush S. & Bryk A. (2002), "*Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*", Second Edition, Sage Publications Inc.
- Rees D.I., Mocan H.N. (1997), "Labor market conditions and the high school dropout rate: Evidence from New York State", *Economics of Education Review*, vol. 16(2), pp. 103-109.
- Rumberger R.W. (2004), "Why Students Drop Out of School?", in Orfield G. (Dir.), *Dropouts in America: Confronting the Graduation Rate Crisis*, Cambridge: Harvard Education Publishing Group, pp. 31-15.
- Rumberger R. W. (1995), "Dropping out of middle school: A multilevel analysis of students and schools", *American educational Research journal*, 32(3), pp. 583-625.
- Simon K. (2015), "Explaining upper secondary school dropout: new evidence on the role of local labor markets", *Empirical Economics*, vol. 48(4), pp. 1419-1444.
- Warren J.R, Lee J.C (2003), "The impact of adolescent employment on high school dropout: differences by individual and labor - market characteristics"? *Social Science Research*, 32, pp. 98-128.
- Zaffran J. & Vollet J. (2017), « Est-il raisonnable de ne pas croire au diplôme ? Le cas des décrocheurs scolaires », *Éducation & Formations*, (94), pp. 149-162.